

Cégep de Drummondville – Formation continue

ACOMBA (FORTUNE 1000)

Numéro d'atelier : 410-103-CD

Durée : 18 heures

Préalables : Avoir des connaissances de base en comptabilité et en informatique.

Cientèle : Toute personne en emploi voulant apprendre à travailler avec le logiciel de comptabilité ACOMBA.

Objectif : Introduire l'apprenant au logiciel de comptabilité ACOMBA en lui permettant de connaître et de pratiquer cet outil informatique pour le préparer à devenir un utilisateur de niveau avancé.

Contenu : Module Général
(plan comptable, ajout de comptes, écritures au journal général, correction d'une écriture reportée, rapports du module général)

Module Fournisseurs

(journalisation des achats, achat à crédit, achat au comptant, impression d'un chèque, consultation de factures, ajout d'un fournisseur, modification des détails ou du type de transaction, correction d'une facture
(journalisation des paiements, correction d'erreurs, note de crédit, rapports du module Fournisseurs, liste des fournisseurs, etc)

Module Clients/Facturation/Interface

(enregistrements des ventes, ventes sur compte, consultation des factures, ajout d'un client, ventes avec paiement, correction d'une facture, etc
(journalisation des encaissements, note de crédit, chèques sans provision, paiements anticipés, rapports du module Clients, liste des clients, rapport de TPS/TVQ, détails des clients, factures des ventes en retard, états de compte, rapport des journaux auxiliaires)

Module Inventaire

gestion des stocks (ajustement, réception, etc)

Module Paie

(personnalisation des champs, ajout de fiches d'employés, enregistrement d'une paie, correction d'une paie, versements DAS, rapports du module Paie, liste des employés, formulaires T4 et Relevé 1, rapport du journal des chèques de paie)

Rapprochement bancaire

étapes d'un rapprochement bancaire, rapports du rapprochement bancaire)

Matériel : La documentation est fournie par le Cégep.

Participants : Minimum de 11 personnes
Maximum de 25 personnes

Coût individuel : 115 \$ incluant les taxes

Pour une culture d'éducation permanente

Pour reconnaître adéquatement la valeur des cours non crédités, il existe l'unité d'éducation continue (UEC). Celle-ci équivaut à dix heures de formation non créditée en classe, en atelier ou en laboratoire.

Le Cégep émet des unités d'éducation continue pour des formations culturelles ou professionnelles. C'est ainsi que le bulletin de formation sert d'historique des cours suivis.

Rév. 2009-06-26



Formation continue • services aux particuliers et aux entreprises

960, rue Saint-Georges

Drummondville, QC J2C 6A2

☎ (819) 478-4671 poste 359 / sans frais 1 (877) 511-6655 / 📠 (819) 850-1770

Site Internet : www.cdummond.qc.ca